



**COURS RÉGIONAL DE CAPACITATION DE L'OMT SUR
LA POLITIQUE ET STRATÉGIE POUR LE TOURISME
République Démocratique du Congo, Kinshasa, du 18 au 22 mai 2015**

NOTE D'INFORMATION GÉNÉRALE

1. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT), La Fondation OMT. Thémis et le Ministère du tourisme de la République Démocratique du Congo organisent conjointement un **cours régional de capacitation de l'OMT en République Démocratique du Congo sur la politique et stratégie pour le tourisme**, qui se tiendra à Kinshasa, du 18 au 22 mai 2015. Ce cours régional est ouvert aux fonctionnaires des administrations nationales du tourisme des pays de l'Angola, du Cameroun, Burundi, Gabon, de la Guinée équatoriale, de la République du Congo, de la République Centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe et Tchad. Ce cours est destiné aux décideurs hautement qualifiés de l'administration nationale du tourisme ayant des compétences dans la conception et la mise en œuvre de politiques et de plans sectoriels stratégiques de développement du tourisme.

I. LIEU DU COURS RÉGIONAL

2. Le cours régional se tiendra à: **Kempinski Hotel Fleuve Congo**
Adresse : n° 119, avenue Colonel TSHATSHI
Kinshasa – Gombe. République Démocratique du Congo
Tél.: (+243) 825 000 300
Courriel : reservations.fleuvecongo@kempinski.com
www.fleuvecongohotel.net et www.kempinski.com

II. RÉPONSE À L'INVITATION

3. Les pays invités par le Secrétaire général sont priés de faire parvenir au plus tard le **11 mai 2015**, leur réponse respectivement aux adresses suivantes :

<p>Mme Elcia Grandcourt Directrice de Programme Programme régional pour l'Afrique Organisation mondiale du tourisme Capitán Haya 42, 28020 Madrid Espagne Tél. : (+34) 91 5678 150 Fax : (+34) 91 571 37 33 Courriel : caf@unwto.org</p>	<p>M. Gabriel Mbuyi Majimba Directeur de Cabinet Adjoint Cabinet du Ministre Tél.: (+243) 81 5122096 et (+243) 850588352 Courriel gmajimba@gmail.com</p> <p>Mr Jean KingombeTshali Directeur Chef de Service du Tourisme et des Accords internationaux Secrétariat Général au Tourisme Tél.:(+243) 81 350 52 51 Courriel kingtshali2002@yahoo.fr</p> <p>Ministère du Tourisme Immeuble Serkas, 2^{ème} étage, Boulevard du 30 juin, Kinshasa - Gombe République Démocratique du Congo Tél. : (+243) 994004869 mintourismerdc@gmail.com</p>
---	---

III. STATUT DES PARTICIPANTS

4. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo prendra les mesures nécessaires pour faciliter l'arrivée et le départ des délégués invités par l'Organisation, ainsi que leur séjour en République démocratique du Congo. Au cours de ce séjour, les délégués jouiront des privilèges et immunités prévus par la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies du 13 février 1946.

IV. FORMALITÉS D'ENTRÉE

5. Un passeport en cours de validité est obligatoire. Les visas d'entrée peuvent être obtenus auprès des représentations diplomatiques de la République Démocratique du Congo à l'étranger.

6. Pour les participants en provenance des pays où la République Démocratique du Congo n'a pas de représentation diplomatique, une liste des participants devra être envoyée pour la demande de visa pouvant leur permettre d'obtenir un visa aéroportuaire ou portuaire à l'arrivée. Un visa peut également être délivré à l'arrivée. Les informations sur les participants des pays francophones devront être envoyées au Ministère du Tourisme de la RDC, Cabinet du Ministre, à leur intention. A cet effet, chaque participant doit envoyer son identité complète et son numéro de passeport ainsi que les indications sur son voyage et point d'entrée et l'hôtel réservé, pour permettre au Ministère du tourisme de la RDC de mieux organiser l'obtention des visas, l'accueil et le transport.

V. TRANSPORT

7. Le Ministère du Tourisme de la République Démocratique du Congo assurera gratuitement pour tous les participants, le transfert entre l'aéroport et l'hôtel à l'arrivée et au départ, ainsi que les déplacements entre les hôtels et le lieu du cours. Aussi, tous les participants sont-ils priés de s'inscrire

en ligne au travers du lien suivant afin de communiquer toutes les informations requises concernant leur arrivée et leur départ : <http://africa.unwto.org/node/42973>

VI. TAXES D'AÉROPORT

8. Deux taxes aéroportuaires sont payables au départ de Kinshasa (la République Démocratique du Congo) : 50 dollars US pour la reconstruction et 10 dollars US pour la Ville Province de Kinshasa. **Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo va prendre ces taxes en charge.**

VII. ACCUEIL À L'AÉROPORT

9. Un bureau d'accueil et d'information sera ouvert aux participants à l'aéroport de Kinshasa **par l'Office National du Tourisme du 16 au 26 mai 2015.**

VIII. HÉBERGEMENT

10. Les délégués sont priés de prendre eux-mêmes les dispositions nécessaires pour effectuer leur réservation auprès des hôtels ci-après, et préciser qu'ils assisteront au cours **régional de capacitation de l'OMT en République Démocratique du Congo sur la politique et stratégie pour le tourisme, qui se tiendra à Kinshasa, du 18 au 22 mai 2015.**

11. Au moment de leur réservation, les délégués doivent s'adresser directement aux hôtels de leur choix en utilisant les numéros de téléphone, de télécopieur et adresses électroniques ci-après mentionnés.

Hôtels	Prix standard en (TVA incluse)	Information sur les hôtels	Distance du lieu du cours
Kempinski Hotel Fleuve Congo (5*)	300 \$ standard simple 360 \$ standard double	E-mail : reservations.fleuvecongo@kempinski.com Tél : +243 825000300	Lieu du cours
Hôtel Ascension (2*)	95 \$ standard simple 105 \$ standard double 125 \$ luxe	E-mail : hotel_ascension@yahoo.fr Tél : +243 81 50 88 015	05 minutes
Faden House (3*)	130 \$ junior 150 \$ simple 160 \$ normal 180 \$ luxe	Email : Faden.house@yahoo.fr Tél : +243 81 241 67 89	05 minutes

IX. RÈGLES SANITAIRES

12. Un carnet de vaccination en cours de validité contre la fièvre jaune est exigé à l'arrivée.

X. INSCRIPTION ET BADGES

13. Il est prévu au lieu du cours régional un comptoir d'inscription qui sera ouvert un jour avant le début des travaux. Les badges seront remis au moment de l'inscription.

XI. LANGUES DE TRAVAIL

14. La langue de travail du cours régional de capacitation de l'OMT en République démocratique du Congo sur la politique et stratégie pour le tourisme est **le français**. Les documents seront préparés dans cette langue.

XII. PROGRAMME SOCIAL

15. Une visite facultative est prévue sur le circuit urbain, le **samedi 23 mai** de 9h00 à 11h00. Les participants qui y voudraient y prendre part devront le confirmer au pays hôte.

XIII. RÉGLEMENTATION MONÉTAIRE

16. La monnaie locale de la République Démocratique du Congo est le **Francs Congolais (CDF)**. **Le taux de change est de : 1 Euro pour 1.150 CDF et 1 dollar américain pour 920 CDF.**

XIV. CLIMAT

17. La température moyenne à Kinshasa au mois d'avril est de **27°C (min 22°C et max 32°C)**.

XV. HEURE LOCALE

18. L'heure locale en République démocratique du Congo est : **GMT+1**.

XVI. HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES

19. Les banques sont ouvertes de **08H30 à 15H30 du lundi à vendredi et de 08H00 à 12H00 le samedi**.

20. Les magasins sont ouverts de **08H00 à 16H00 de lundi à vendredi et de 08H00 à 13H00 le samedi**.

XVII. INFORMATION SUR LE SITE WEB

22. Pour plus d'information sur cet événement, veuillez consulter le site web de l'OMT : www.africa.unwto.org

